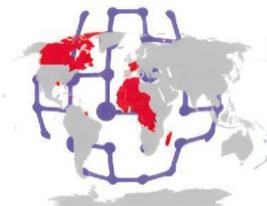


Revue **Francophone**



## **L'offre éditoriale de la RTI1 face à la concurrence des nouvelles chaînes de télévision nationales**

### **RTI1's editorial offer in the face of competition from new television channels**

Philippe IBITOWA<sup>a</sup>  
Enseignant-Chercheur

<sup>a</sup> Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody/Abidjan, Côte d'Ivoire.

<sup>a</sup> Unité de Formation et de Recherches en Information, Communication et Arts (UFRICA), Côte d'Ivoire.

Les auteurs acceptent que cet article reste en libre accès en permanence selon les termes de la licence internationale Creative Commons Attribution 4.0



## Résumé

La radiodiffusion télévision ivoirienne RTI1 a régné sans partage pendant près de 60 ans sur l'espace audiovisuel en Côte d'Ivoire. L'avènement de nouvelles chaînes à partir de 2019 a créé un jeu de concurrence entre tous ces médias qui proposent désormais aux téléspectateurs ivoiriens des émissions tout aussi riches que variées. À travers l'analyse des grilles de programmes, à la lumière de la théorie de l'agenda-setting, cette étude détermine comment la RTI1 fait face à la concurrence que lui mènent NCI, LIFE TV et A+ IVOIRE. Il ressort des données que la télévision de service public maintient son leadership en termes de taux horaire d'émissions en direct et de nombre de programmes proposés. Il reste que la première télévision nationale de Côte d'Ivoire demeure à la traîne au niveau d'importantes catégories d'émissions liées aux débats et aux questions de société. Toutes choses qui interrogent sur le rôle de la RTI1 dans la promotion de la pluralité d'expressions et d'opinions sur ses antennes. Mais au-delà de ces principes, notre étude questionne la solidité financière de toutes ces entreprises médiatiques et en appelle à un modèle économique viable, nécessaire à la production de contenus de qualité au bénéfice des citoyens.

**Mots clés :** RTI1 ; nouvelles chaînes de télévisions ivoiriennes ; concurrence ; agenda-setting ; programmes.

## Abstract

The national television station RTI1 reigned supreme for almost 60 years over the audiovisual landscape in Côte d'Ivoire. The advent of new channels from 2019 has created a competition game between all these media, which now offer Ivorian viewers programs as rich as varied. Through the analysis of program grids, in the light of agenda-setting theory, this study determines how RTI1 faces competition from NCI, LIFE TV and A+ IVOIRE. Data show that public service television maintains its leadership in terms of hourly rates for live broadcasts and number of programs offered. However, Côte d'Ivoire's leading national television continues to lag behind in important categories of programs related to debates and social issues. All things that question the role of RTI1 in promoting the plurality of expressions and opinions on its antennas. But beyond these principles, our study questions the financial strength of all these media companies and calls for a viable economic model, necessary for the production of quality content for the benefit of citizens.

**Keywords :** RTI1 ; new Ivorian television channels ; competition ; agenda-setting ; programs.

## **Introduction**

Très longtemps, durant plus d'un demi-siècle (1963 à 2018), la Radiodiffusion télévision ivoirienne (RTI1) a été le seul média audiovisuel national autorisé à diffuser des informations en Côte d'Ivoire, donnant l'impression d'une télévision à ton unique. Mais depuis janvier 2019, le paysage audiovisuel ivoirien s'est enrichi de la présence de nouvelles chaînes. Une conjoncture de nature à soumettre la télévision de service public à rude concurrence, dans une société en pleine mutation où les goûts sont divers et les attentes des populations de plus en plus fortes et variées, surtout depuis la rupture d'avec le régime à parti unique et l'ouverture, dès le 30 avril 1990, du champ politique au pluralisme.

De fait, le retour au multipartisme fut favorablement accueilli par la population ivoirienne qui voyait dans son avènement l'une des conditions essentielles pour arriver à une libération de l'ensemble des énergies à mettre au service de la construction de la nation (N'guessan, 2015). Cette situation fut marquée singulièrement par une aspiration accrue des citoyens ivoiriens à plus de liberté d'expressions.

Néanmoins, si ce changement politique a été vite accompagné par la libéralisation de la presse, il n'en fut pas de même pour l'espace audiovisuel, demeuré longtemps la chasse gardée des gouvernements successifs. C'est pourquoi, l'apparition de nouvelles chaînes offre une belle opportunité d'analyse du jeu de concurrence qu'elles mènent à la RTI1 pour conquérir le cœur des téléspectateurs. Et a contrario comment la chaîne de service public résiste à la compétition.

En clair, quelle est l'offre éditoriale que propose la RTI1 face aux nouvelles chaînes nationales ? Quels programmes et quels types de contenus présente-t-elle aux ivoiriens ? Et dans quelles proportions ? Parvient-elle réellement à tenir la dragée haute aux télévisions concurrentes ?

Les réponses à ces différentes questions passent par l'analyse des grilles de programmes de la RTI1 et des nouvelles chaînes de télévision ivoirienne, en l'occurrence A+ Ivoire, NCI et LIFE TV.

Ainsi, à la lumière de la théorie de l'agenda-setting, cet article fait l'inventaire des sujets proposés aux téléspectateurs ivoiriens par les chaînes nationales. Dans la démarche

méthodologique, nous procédons par une double approche qualitative et quantitative à travers l'analyse thématique de contenu des grilles de programmes des médias étudiés.

Après avoir énoncé ces aspects théoriques et méthodologiques qui fondent notre recherche, nous jetons un bref regard rétrospectif sur le paysage audiovisuel ivoirien avant sa libéralisation en 2019. Nous présentons par la suite les chaînes de télévision en question, puis exposons et analysons leurs grilles de programmes respectives pour aboutir à une série de tableaux comparatifs. L'étude s'achève par des réflexions sur la nécessité pour ces médias audiovisuels d'adopter un modèle économique viable à même de porter leur projet éditorial, si elles ne veulent pas connaître, tôt ou tard, le même sort que la presse ivoirienne qui sombre dans la léthargie, faute de moyens de production conséquents.

### **1. Approche théorique et méthodologique**

Du point de vue théorique, notre étude s'appuie sur l'agenda-setting, un concept élaboré par Maxwell McComb et Donald Shaw en 1972. Il désigne la façon dont les préoccupations des citoyens sont structurées par les médias (Charron, 2009). Aussi les contenus discursifs diffusés par des médias comme la télévision sont-ils inscrits dans des programmes télévisuels qui les distinguent les uns des autres.

Au niveau de l'analyse des données, nous avons choisi l'analyse de contenu thématique (ACT), qui permet de classifier et regrouper des thèmes représentatifs en lien avec la problématique de notre étude (Mucchielli, 2009).

Cette approche méthodologique nous a conduit à repérer 10 principales catégories de programmes (sport, jeunesse-enfant, musique-divertissement-détente-humour-jeux, actualité-information, cinéma-téléfilms, documentaire-magazine, société-religion-culture, débat, cuisine, santé) proposées par les chaînes de télévision étudiées.

Les données, après traitement, ont produit des statistiques, suite notamment à l'estimation du temps consacré par chaque chaîne de télévision aux différents programmes.

Contrairement à la méthode qualitative, centrée sur l'interprétation et la description des résultats, la méthode quantitative attribue des valeurs numériques aux éléments du phénomène

étudié, afin d'appliquer au résultat des techniques statistiques ou formelles. De cette manière, il obtient des conclusions quantifiables, c'est-à-dire exprimées en termes mathématiques.

Relativement à l'approche qualitative, nous avons eu recours à la recherche documentaire à travers la recension de textes, d'articles scientifiques ou de presse et de documents numériques (programmes) sur les télévisions ivoiriennes.

En définitive, la présence de chiffres, de relevés et de données catégorielles donne à notre recherche une double approche qualitative et quantitative. Cette articulation mixte est de nature à améliorer la qualité des résultats. En effet, la plupart des problèmes peuvent être étudiés à la fois par une approche quantitative et de façon qualitative (Kohn & Christiaens, 2014).

## **2. L'histoire des chaînes nationales de télévision ivoirienne**

Depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire acquise le 07 août 1960, le paysage médiatique ivoirien est resté longtemps sous domination des médias d'État qui avaient pour vocation d'accompagner les actions du gouvernement. Même lorsque la presse fut libéralisée au lendemain du retour au multipartisme en avril 1990, avec l'éclosion de nombreux titres, l'espace audiovisuel est demeuré sous monopole.

### **2.1. Un espace audiovisuel longtemps sous monopole de la RTI**

À l'accession du pays à l'indépendance, la principale mission assignée aux médias de service public était de relayer les idéaux de la classe dirigeante et de promouvoir les actions du gouvernement. Un parti pris pleinement assumé par Félix Houphouët-Boigny, premier chef d'État de la Côte d'Ivoire, au XIII<sup>e</sup> congrès de l'Union Internationale des Journalistes de la Presse de langue française, tenu du 22 au 30 novembre 1975 à Abidjan (Ibitowa, 2022).

« Dans nos pays africains, si la presse et l'information ont eu, au moment de la lutte pour l'indépendance politique, un rôle d'éveil des consciences des hommes au bénéfice de ces admirables devises que sont la liberté, l'égalité et la fraternité, elles sont devenues les supports des réalités visibles, des problèmes concrets, des espérances raisonnables, c'est-à-dire que la presse et l'information sont maintenant des moyens indispensables et nécessaires de la bataille pacifique pour le développement dont le but est le bonheur de l'homme ivoirien (...). Il s'agit en effet de faire participer à cette lutte toutes les couches sociales de la nation dans la stabilité, sans oublier que l'essentiel de notre force réside dans l'appui des masses rurales, et que la condition de réussite de toute politique de développement repose sur leur capacité de production ; celle-ci à son tour étant

conditionnée par une claire compréhension des options et de l'action du parti et du gouvernement (...) ».

Ainsi, sous le parti unique, d'août 1960 à avril 1990, la plupart des supports d'informations en Côte d'Ivoire étaient sous obédience de l'État. Un contexte qui ne pouvait favoriser le pluralisme (Ibitowa, 2022, Op. cit.).

La RTI par certaines de ses émissions a par moments joué un rôle dans l'histoire cinquantenaire et le développement de la Côte d'Ivoire. Seulement depuis sa création, en tant que monopole de l'État, la télévision ivoirienne a souvent eu du mal à se soustraire de l'engrenage politique. Les changements fréquents de son statut par chaque régime, la désignation de ses dirigeants par l'Exécutif, et sa dépendance des ressources de l'État font de la RTI bien plus un instrument du pouvoir politique qu'un média de développement (Sangaré, 2017).

Cette situation de quasi-pensée unique, peu favorable à la créativité et à l'innovation, va souvent exacerber l'opinion, et même paradoxalement au plus haut sommet de l'État. En effet, « de nombreux ivoiriens déplorent la piètre programmation de cette chaîne. À l'occasion de la remise officielle d'un car de transmission à la chaîne publique en mai 2009, le Président Laurent Gbagbo n'a pas hésité à exprimer son insatisfaction face à l'image que la RTI offre de la Côte d'Ivoire à l'étranger » (Baromètre des médias en Afrique Côte d'Ivoire, 2009 : 32) :

« Quand nous tombons sur une chaîne, où les gens dansent, c'est que nous sommes en Afrique. Je ne suis pas contre la danse. Je veux seulement dire qu'on ne peut pas présenter que la danse. Ce n'est pas cela toute la culture de la Côte d'Ivoire que l'on veut faire voir au monde. Ce qui est important, c'est de capter la culture de chaque région. Nous pouvons faire de grands programmes culturels nous-mêmes. C'est nous-mêmes qui devons remplir nos programmes... J'ai demandé au Ministre de l'Intérieur de créer une dizaine de régions. Il y aura une antenne de la RTI dans chaque région pour mieux faire la promotion des valeurs culturelles. Il faut une télévision qui réconcilie tous les ivoiriens. Ainsi, personne ne se sentira frustré. L'égalité de tous les fils de la Côte d'Ivoire devant la télévision, pour moi, ce sera la plus grande réforme ».

Quatre ans plus tard, en 2013, le même constat est fait par l'administration Ouattara, à travers son premier ministre Daniel Kablan Duncan qui, à l'occasion du cinquantenaire de la RTI, a appelé les acteurs « à innover davantage » pour être un média valorisant de la culture et de la démocratie par une « production riche et variée ». De sorte à bâtir une RTI pour l'émergence de la Côte d'Ivoire en 2020 (www.gouv.ci, 2013).

Cette insatisfaction de plus en plus généralisée va pousser les pouvoirs publics à la réforme de la RTI ainsi qu'à la libéralisation de l'espace audiovisuel, qui va finalement aboutir à la création de nouvelles chaînes nationales privées en 2019, ce au bout d'un long processus. Dans ce cadre, une décision du Conseil des ministres du 24 février 2016 a fixé le lancement de l'appel d'offres à mai 2016. Par la suite, l'autorité de régulation du secteur audiovisuel a décidé en conformité avec les dates indiquées par le gouvernement de fixer, au lundi 30 mai 2016, la date de lancement des appels d'offres à l'intention des opérateurs intéressés (...). Le décret n°2012-228 du 29 février 2012 fixait à un milliard de F CFA le montant à verser pour les opérateurs de télévisions commerciales et 500 millions de F CFA pour les télévisions privées non commerciales. Quant aux radiodiffusions sonores privées commerciales et radiodiffusions privées non commerciales, ce sont respectivement 400 millions de F CFA et 3 millions de F CFA qu'elles devront payer pour souscrire à ces appels d'offres (Sanou, 2016).

## **2.2. Les chaînes de télévision en question**

L'espace audiovisuel ivoirien compte à ce jour huit (8) chaînes de télévision à caractère national dont 4 de service public (RTI1, RTI2, RTI Bouaké, La 3) portés par le groupe RTI et 4 autres appartenant à des promoteurs privés (LIFE TV GROUPE, OPTIMUM MEDIA CI, SOCIETE AUDIOVISUELLE DE CI, SORANO-CI). Quatre (4) médias de ces différents groupes sont concernés par cette étude. Il s'agit de RTI1, LIFE TV, A+ Ivoire et NCI dont les caractéristiques sont présentées dans le tableau 1 (page 9) ci-dessous.

**Tableau 1 : Fiche synoptique des chaînes de télévision étudiées**

N°	Nom de la chaîne	Titulaire	Type	Premières émissions	Statut	Slogan	Diffusion
1	RTI1	GROUPE RTI	Télévision de service public	7 août 1963	Généraliste national public	« La chaîne qui rassemble »	TNT, satellite, câble, xDSL et Web.
2	LIVE TV	LIFE TV GROUPE	Télévision commerciale	26 juin 2020	Généraliste nationale privée	« La télé sans filtre »	TNT, satellite, câble
3	A+ IVOIRE	SOCIETE AUDIO-VISUELLE DE COTE D'IVOIRE	Télévision commerciale	15 janvier 2019	Privée Diver-tissement	« Toujours plus proche »	Les bouquets Canal+ : 205
4	NCI	SORANO-CI	Télévision commerciale	12 décembre 2019	Généraliste nationale privée	« Télévivez la Côte d'Ivoire »	TNT, satellite, câble, IPTV et Web.

Source : Ibitowa, septembre 2023

Ces chaînes diffusent à travers divers canaux et technologies : TNT<sup>1</sup>, satellite, câble, xDSL<sup>2</sup>, Web et IPTV<sup>3</sup>. Elles ont une vocation de service public ou commercial.

### 3. Résultats : la RTI1 face aux nouvelles chaînes de télévision

Le tableau 2 (page 10), élaboré sur la base des programmes communiqués par ces chaînes à la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, donne un aperçu de l'ensemble des programmes que diffuse chaque média par semaine. Ces programmes inégalement assurés concernent les catégories suivantes : Sports, Jeunesse-enfant, Musique et tout ce qui est lié aux

<sup>1</sup> TNT : télévision numérique terrestre

<sup>2</sup> La technologie DSL (Digital Subscriber Line) a la faculté de transférer des données à haut débit sur des réseaux téléphoniques commutés en cuivre (RTC)

<sup>3</sup> La télévision IP, télévision sur IP ou IPTV (de l'anglais « *Internet Protocol Television* ») est une forme de télévision diffusée sur un réseau utilisant l'Internet Protocol.

divertissements, Informations-actualités, Cinéma-film, Documentaire-magazine, Société-culture et religion, Débat, Cuisine et Santé.

**Tableau 2 :** Fiche synoptique de l'ensemble des programmes hebdomadaires diffusés en direct par les chaînes

Chaînes de télévision	Total temps de diffusion en direct	Catégories de programmes									
		Sports	Jeunesse / Enfant	Musique/ Divertissements / Détente/ Humour/Jeux	Informations/ Actualités	Cinéma/ téléfilms	Documentaire/ Magazine	Société/ Religion / Culture	Débat	Cuisine	Santé
A+ IVOIRE	2249	274	0	555	0	1000	100	275	0	45	0
RTI1	5744	195	165	975	1000	1362	1657	275	85	0	30
LIFE TV	4626	0	80	2696	117	301	156	631	605	40	0
NCI	4941	50	0	3030	196	825	120	635	85	0	0
<b>Total</b>	<b>17 560</b>	<b>519</b>	<b>245</b>	<b>7256</b>	<b>1313</b>	<b>3488</b>	<b>2033</b>	<b>1816</b>	<b>775</b>	<b>85</b>	<b>30</b>

Source : IBITOWA, septembre 2023

On observe qu'en dehors de la *Cuisine*, la RTI1 est présente dans toutes les catégories. Ce qui lui confère une représentativité assez large au niveau des grilles de programmes.

### 3.1. L'offre des chaînes concurrentes

La présente section présente de manière spécifique le programme de chaque chaîne de télévision concurrente à la RTI1.

#### 3.1.1. Le cinéma à l'honneur sur A+ IVOIRE

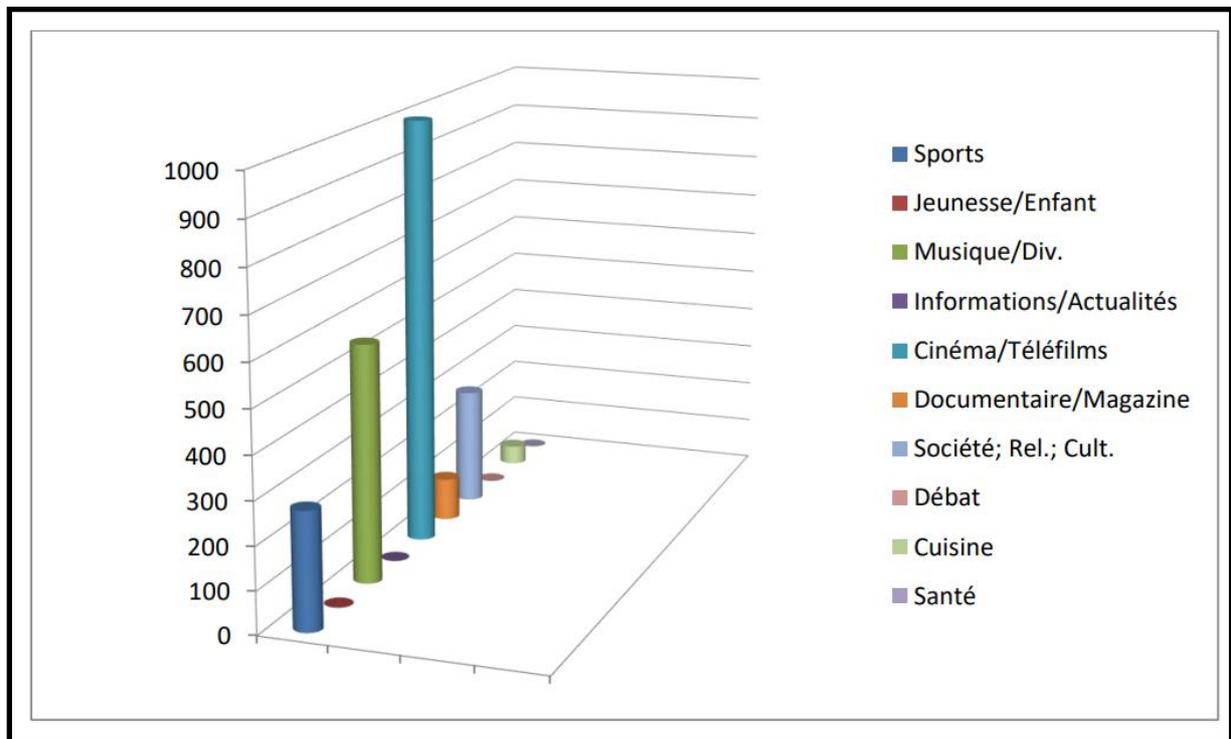
Le tableau 3 (page 12) montre la panoplie des émissions que propose A+ Ivoire. Il ressort de l'analyse dudit tableau que cette chaîne diffuse 2 249 minutes d'émissions en direct par semaine. Dans des catégories telles que Jeunesse-enfant, Informations-actualités, Débat et Santé, ce média n'offre aucune émission. Soit une absence de sujet dans 4 catégories majeures sur les 10 répertoriées. Même si elle propose un menu relativement fourni en Sports et Cinéma, avec 274 et 1000 minutes hebdomadaires de programmes respectifs en direct. Le vide constaté dans certains genres sur des chaînes nationales privées est sans doute lié à un choix éditorial

dicté par la rareté des ressources financières, là où la RTI1, qui jouit de la subvention de l'État, dispose de plus de moyens de production.

A contrario, les chaînes privées qui combinent plusieurs sources de financement se trouvent dans des logiques plus écartelées, tirées tantôt par une logique d'audience, tantôt par une logique de service public par exemple (Le Champion, 2019).

Le graphique 1 ci-dessous illustre bien ce choix dans la programmation sur A+ Ivoire où Sports, Musique, Cinéma et Société sont privilégiées au détriment d'autres catégories (Débat, Information, Jeunesse) qui sont laissées pour compte.

**Graphique 1** : Histogramme des catégories de programmes hebdomadaires diffusés en direct sur A+ IVOIRE



Source : IBITOWA, septembre 2023

**Tableau 3 : Grille des programmes de A+ IVOIRE d’avril à juin 2023**

MOIS	AVRIL				MAI				JUIN				
SEMAINES	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
DU LUNDI AU VENDREDI													
REMISE EN FORME 05H50-06H45	« ON EST EN FORME ET YOGATTITUDE»												
CASE MUSICALE 13H50-13H55	« CLIPS MUSICAUX »												
DIVERTISSEMENT SOCIETE 14H00-14H55	« ON SE DIT LES GBE !»												
A+ CREATION 15H00-15H50	« LES COUPS DE LA VIE»/POD ET MARICHOU/IDOLES « KARMA»								FAMILLE Y				
A+ NOSTALGIE 15H50-16H40	« MA GRANDE FAMILLE»									«SUPERFLICS»			
A+ AFRO NOVELAS 16H40-17H30	« SALMA ENTRE FEU ET PASSION»			«DECHEANCES»									
A+ SAGA 17H30-18H20	« UZAL0»							« IMBEWU»					
PROGS COURTS SERIES horaires variables	« RIONS+»												
DIVERTISSEMENT JEU 19H30-20H00	« DEFENDS TES SOKP»												
PROGS COURTS CULINAIRE 13H55-13H58	« ASTUCES DE CHEF»												
SAMEDI-DIMANCHE													
MAGAZINE DECOUVERTE DIM 15H30- 16H20	« LABEL'IVOIRE LE MAG»							« LABEL'IVOIRE»					
CUISINE DIM 12H30-13H00	« RECETTES D' AFRIQUE »												
MAGAZINE HUMOUR DIM 16H55-17H25	« ON EST VERSE!»												
FOOTBALL SAM 15H23-17H00 DIM 17H53-19H45	« LIGUE 1 IVOIRIENNE » EN DIRECT												
EMISSION SPORTIVE DIM 19H50-20H00	« LES KOUMANLI DE FOOT» EN DIRECT												

Source : HACA

### 3.1.2. Place à la musique et au débat sur LIFE TV

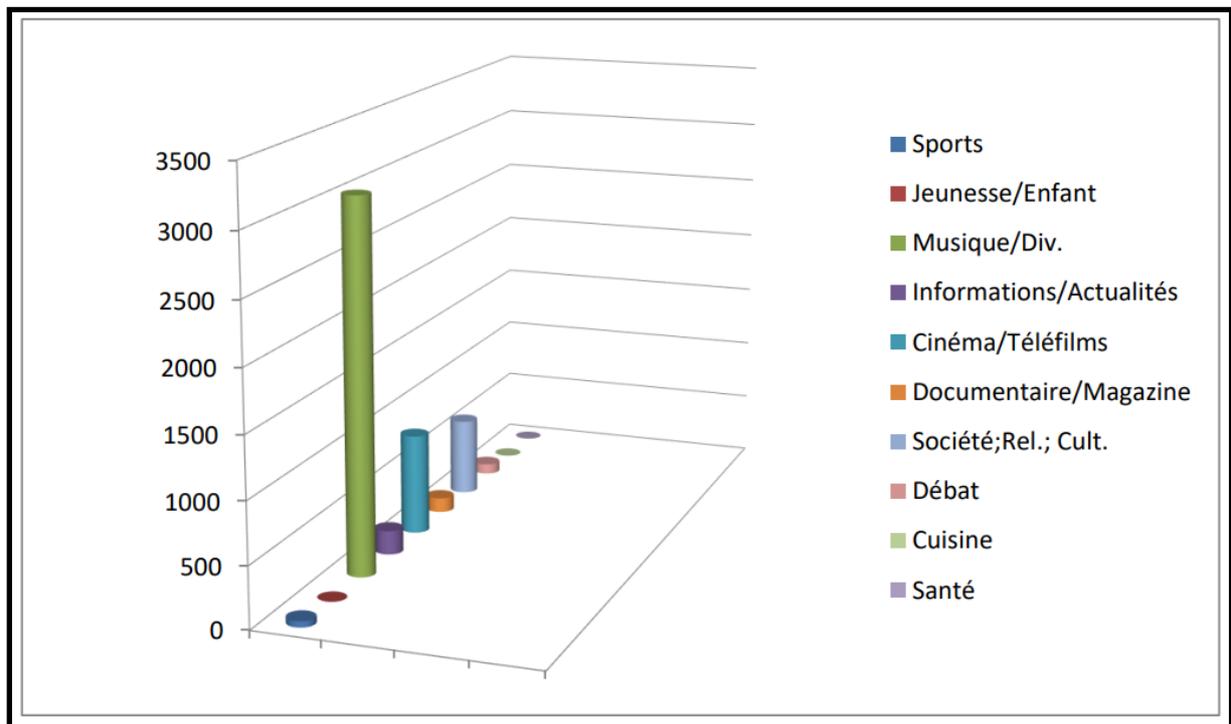
L’ensemble des programmes diffusés sur LIFE TV en juin 2023 est contenu dans le tableau 4 (page 13). Le décryptage de la grille de ladite chaîne donne 4 626 minutes d’émissions en direct par semaine. L’on note une absence de plage pour les Sports et la Santé avec néanmoins de bons scores au niveau des Débats (où cette chaîne caracole en tête des autres médias), de la Musique et de la Société. Le graphique 2 (page 13) décrit cette situation. L’on y constate la prédominance de la musique et du divertissement (barre en vert).



### 3.1.3. Musique et société en tête d’affiche sur NCI

Malgré un programme étoffé de 4 941 minutes d’émissions hebdomadaires en direct (cf. tableau 5, page 15), la Jeunesse, la Cuisine et la Santé ne sont pas au programme sur NCI. Ce média offre cependant des plateaux alléchants en Musique-Divertissements et en Société avec les plus longs temps d’antenne en la matière sur l’ensemble des chaînes étudiées. Le graphique 3 ci-dessous montre le temps de présence des différentes catégories d’émissions sur NCI. Ici aussi comme sur LIFE TV, la musique et le divertissement sont privilégiés dans la programmation, obéissant à la même logique de modèle d’affaires décrite plus haut (cf. page 11) par Le Champion (2019, Op. cit.). En l’absence de sources de financement régulières, les chaînes privées de télévision nationale ivoirienne semblent avoir opté pour une grille de programmes qui leur assure un impact sur les téléspectateurs et subséquemment une attractivité auprès des annonceurs, principale source de revenu.

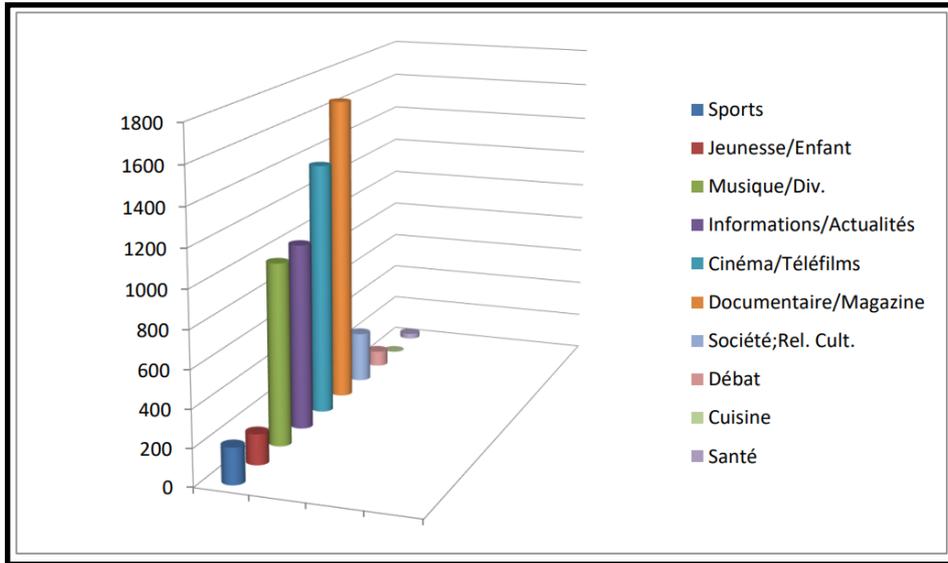
**Graphique 3** : Histogramme des catégories de programmes hebdomadaires diffusés en direct sur NCI



Source : IBITOWA, septembre 2023



**Graphique 4 : Histogramme des catégories de programmes hebdomadaires diffusés en direct sur RTI1**



Source : IBITOWA, septembre 2023

**Tableau 6 : Grille des programmes de la RTI1 2021-2022**

HEURE	JEUDI	VENDREDI	SABEDI	DIMANCHE	JEUDI
06:00-06:30	Généraliste (24h/24)				
06:30-07:00	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
07:00-07:30	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
07:30-08:00	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
08:00-08:30	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
08:30-09:00	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
09:00-09:30	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
09:30-10:00	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
10:00-10:30	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
10:30-11:00	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
11:00-11:30	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
11:30-12:00	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
12:00-12:30	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
12:30-13:00	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
13:00-13:30	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
13:30-14:00	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
14:00-14:30	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
14:30-15:00	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
15:00-15:30	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
15:30-16:00	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
16:00-16:30	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
16:30-17:00	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
17:00-17:30	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
17:30-18:00	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
18:00-18:30	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
18:30-19:00	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
19:00-19:30	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
19:30-20:00	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
20:00-20:30	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
20:30-21:00	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
21:00-21:30	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
21:30-22:00	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
22:00-22:30	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
22:30-23:00	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
23:00-23:30	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique
23:30-00:00	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique	Mag. Afrique

Source : HACA

### 3.3. Analyse comparative des offres éditoriales : quand la RTI1 tire son épingle du jeu

Dans cette section de notre étude, nous comparons les offres des chaînes de télévision étudiées dans chacune des catégories recensées. Mais au préalable, il convient de noter que relativement aux temps de diffusion hebdomadaire d'émissions en direct, la RTI1 occupe la première place avec 5 744 minutes, suivie respectivement de NCI (4 941), LIFE TV (4 626) et A+ IVOIRE 2 249.

En matière de sport, le classement donne, comme le montre le tableau 7 ci-dessous, A+ IVOIRE en tête avec 274 minutes d'émissions hebdomadaires en direct. Elle est suivie de la RTI1, de NCI et de LIFE TV qui ferme la marche.

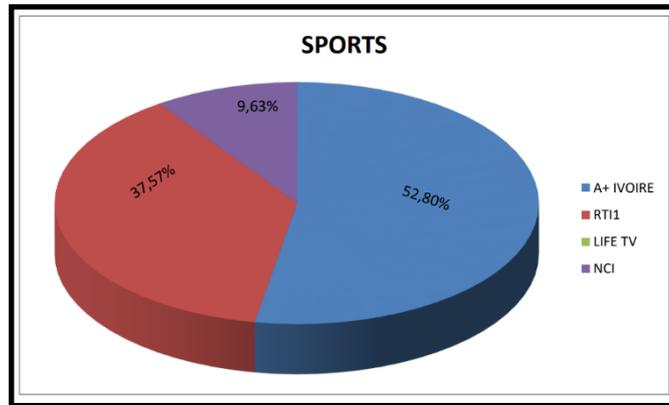
**Tableau 7 :** Temps de diffusion hebdomadaire en direct pour le sport

Chaînes de télévision	Sports	Rang	Taux (%)
A+IVOIRE	274	1 <sup>er</sup>	52,80
RTI1	195	2 <sup>e</sup>	37,57
LIFE TV	0	4 <sup>e</sup>	0
NCI	50	3 <sup>e</sup>	9,63
<b>Total</b>	<b>519</b>		<b>100</b>

Source : IBITOWA, septembre 2023

Ce classement est illustré par le graphique 5 (page 18) avec 52,80% de temps de diffusion pour A+ IVOIRE, 35,57% pour la RTI1, 9,63% pour NCI et 0% pour LIFE TV.

**Graphique 5** : Diagramme circulaire de temps de diffusion des programmes de sports sur les chaînes



Source : IBITOWA, septembre 2023

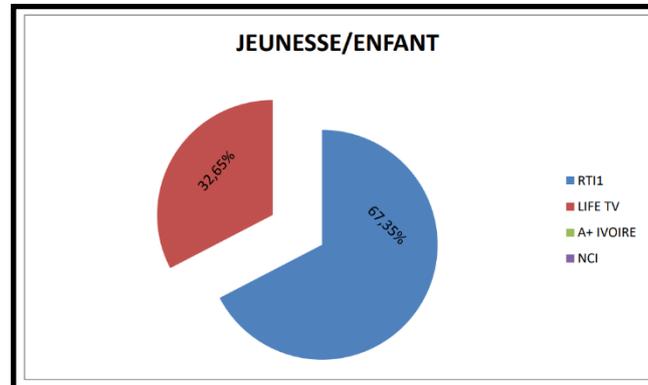
Dans la catégorie Jeunesse-enfant, la RTI1 est en tête (cf. tableau 8) avec 165 minutes de programmes hebdomadaires en direct. Elle est suivie de loin de LIFE TV, tandis que A+ IVOIRE et NCI restent muettes sur cette rubrique.

**Tableau 8** : Temps de diffusion hebdomadaire en direct pour la catégorie Jeunesse-enfant

Chaînes de télévision	Jeunesse/Enfant	Rang	Taux (%)
A+IVOIRE	0	3 <sup>e</sup>	0
RTI1	165	1 <sup>er</sup>	67,35
LIFE TV	80	2 <sup>e</sup>	32,65
NCI	0	3 <sup>e</sup>	0
<b>Total</b>	<b>245</b>		<b>100</b>

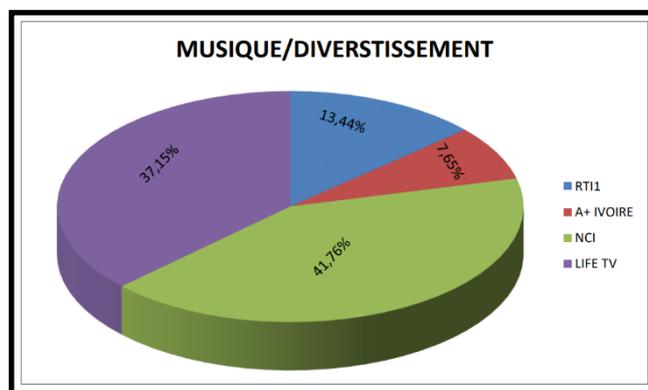
Source : IBITOWA, septembre 2023

Le diagramme circulaire ci-après (graphique 6 page 19) montre la suprématie de RTI1 en la matière avec 67,35% de programmes en direct diffusés sur l'ensemble des chaînes étudiées.

**Graphique 6** : Diagramme circulaire de temps de diffusion des programmes Jeunesse/enfant sur les chaînes

Source : IBITOWA, septembre 2023

Dans le domaine de la musique et du divertissement, la RTI1 occupe la 3<sup>e</sup> place, juste avant A+ IVOIRE et après LIFE TV et NCI qui caracole en tête avec 3 030 minutes d'émissions en direct par semaine. Sur l'ensemble des programmes concernant cette rubrique, la RTI1 remplit seulement 13,44% de l'espace (cf. graphique 7 ci-dessous).

**Graphique 7** : Diagramme circulaire en lien avec le temps de diffusion hebdomadaire en direct des programmes de musique et de divertissement

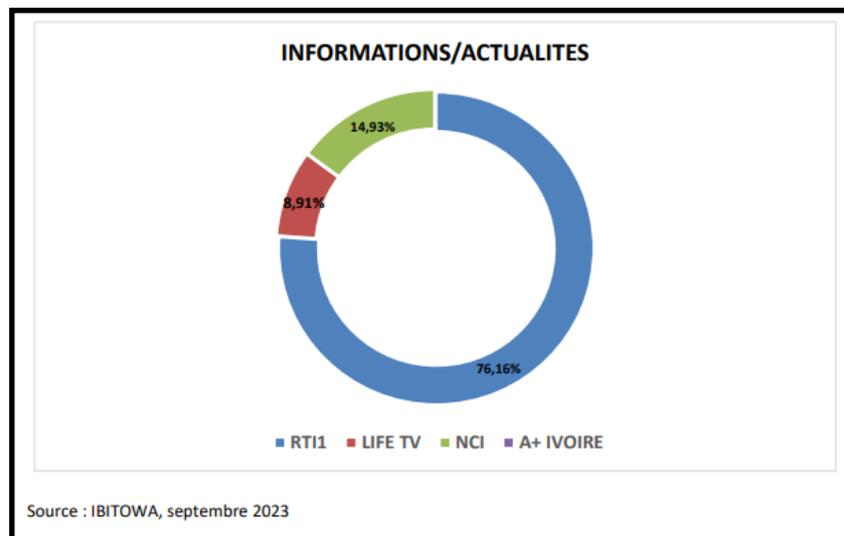
Source : IBITOWA, septembre 2023

En matière d'informations et d'actualités, RTI1 surclasse les autres chaînes avec un programme hebdomadaire de 1000 minutes d'émission en direct, loin devant NCI (196 minutes), LIFE TV (117 minutes) et A+ IVOIRE 0 minute. Le graphique 8 (page 20) montre la prééminence de la chaîne de service public dans cette catégorie.

Cette performance peut s'expliquer par l'obligation de résultat à laquelle la RTI1 est astreinte vis-à-vis de l'État dont elle bénéficie de moyens de production conséquents et pour lequel elle

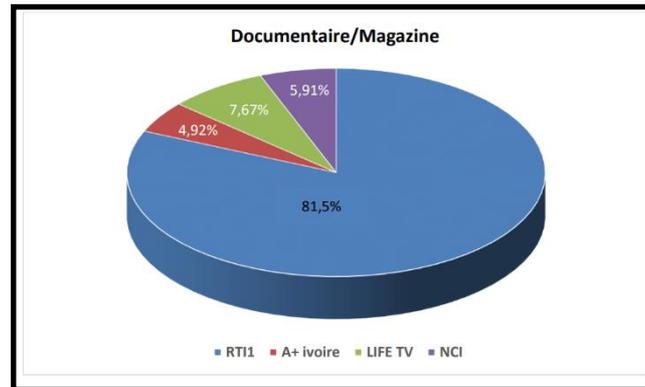
est tenue d'assurer la promotion des activités. Le temps consacré aux informations sur ce média est largement dominé par la couverture de l'activité gouvernementale ou apparentée. Ce constat est corroboré par différents rapports d'activités annuels élaborés par la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle qui révèlent que les médias audiovisuels de service public offrent plus de temps d'antenne et de parole au gouvernement et aux organisations proches du parti au pouvoir. En 2020 par exemple, 67,79% du temps d'antenne sur RTI1 étaient consacrés aux institutions et structures étatiques (Rapport annuel HACA 2020 : 25). Il était de 72,08% en 2021 et de 78,78% en 2022 (Rapports annuels HACA 2021 : 58 & 2022 : 94). L'on remarque que la place réservée aux informations s'accroît année après année.

**Graphique 8 :** Diagramme circulaire relatif aux programmes hebdomadaires en direct dans la catégorie Informations/Actualités



Dans le domaine du cinéma et des téléfilms, la partie semble équilibrée. En dehors de LIFE TV qui est à la traîne, avec 8,63% d'espace, les autres médias font bonne figure, même si la RTI1 tient les rênes avec 39,05%, suivie de A+ IVOIRE (28,67%) et de de NCI 23,65%.

Par ailleurs, la domination de la chaîne d'information publique est nette en matière de documentaire et de magazine. Le graphique 9 (page 21) matérialise éloquentement cette réalité.

**Graphique 9** : Diagramme circulaire relatif au temps hebdomadaire de diffusion en direct des documentaires et des magazines sur chacune des chaînes

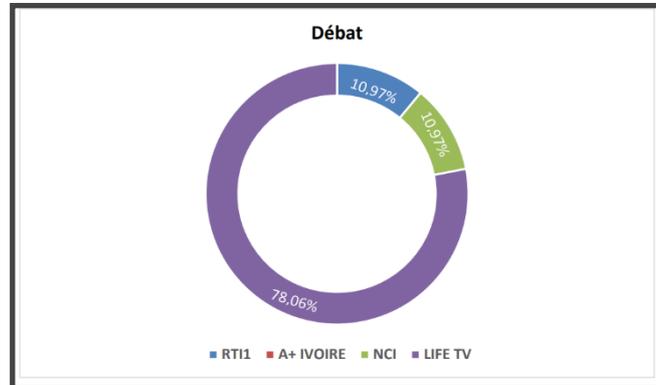
Source : IBITOWA, septembre 2023

En Société-Religion et Culture, la RTI1 régresse en occupant la 3<sup>e</sup> place ex aequo avec A+ IVOIRE (15,14%). Cette catégorie est dominée par NCI (34,97%), talonnée par LIFE TV avec 34,75% de taux d'antenne.

En ce qui concerne le débat, c'est LIFE TV qui mène le bal avec un impressionnant taux de 78,06% (605 minutes) de temps d'émissions hebdomadaires en direct, suivie de RTI1 et de NCI, deuxième ex aequo avec 85 minutes (10,97%). Comme le met en relief le graphique 10 (page 22), A+ IVOIRE est absente du tableau.

La prééminence des débats sur LIFE TV semble conforme à son slogan, « La télé sans filtre » (cf. tableau 1, page 9). Une manière d'affirmer et d'assumer sa propension à convoquer sans complexe des sujets qui peuvent paraître parfois sensibles ou tabou pour la chaîne de service public. Une réalité qui pose également le problème de l'indépendance éditoriale des médias de service public vis-à-vis des pouvoirs en place dans un contexte où La RTI reste un média d'État au service de l'image du gouvernement et du président de la République (Reporters sans Frontières, 2023).

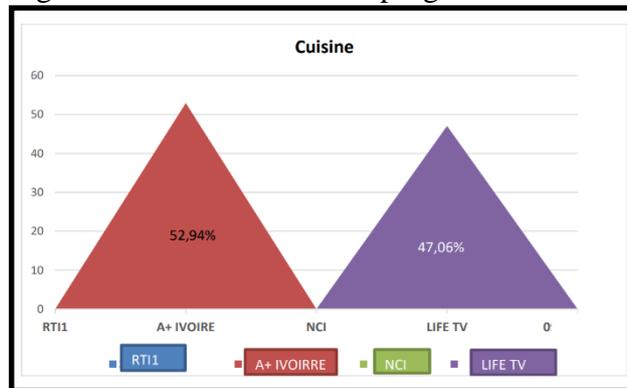
**Graphique 10 :** Diagramme circulaire relatif au temps consacré au débat sur les chaînes



Source : IBITOWA, septembre 2023

En matière de cuisine, la RTI1 ne sert rien au menu, tout comme la NCI. Ces deux chaînes laissent A+ IVOIRE et LIFE TV mener le peloton avec 52,94% et 47,06 % de temps d’antenne respectifs. Leur omniprésence est matérialisée par le graphique 11 ci-dessous.

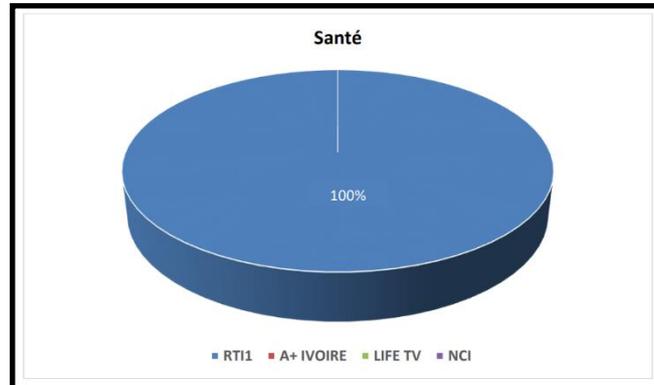
**Graphique 11 :** Diagramme à aires relatif aux programmes de cuisine sur les chaînes



Source : IBITOWA, septembre 2023

Par contre, la RTI1 affiche son hégémonie dans le domaine de la santé (cf. graphique 12, page 23) dans lequel elle est le seul média à proposer des émissions avec 30 minutes de programmes hebdomadaires diffusés en direct.

**Graphique 12** : Diagramme circulaire en lien avec les programmes de santé



Source : IBITOWA, septembre 2023

En somme, comme le mettent en relief les tableaux 2 (page 10 plus haut) et 9 ci-dessous, la RTI1 apparaît comme la chaîne de télévision nationale la plus complète en termes de plus grand nombre d’horaires de diffusion en direct par semaine (5 744 minutes) et de quantité de catégories de programmes (9/10) proposés.

**Tableau 9** : Table cumulée des programmes hebdomadaires en direct diffusés par chaque chaîne nationale

Chaînes de télévision	Sports	Jeunesse/Enfant	Musique / Divertissements/ Détente/ Humour/ Jeux	Informations/ Actualités	Cinéma/ téléfilms	Documentaire/ Magazine	Société/ Religion/ Culture	Débat	Cuisine	Santé	Nombre total de points	Rang
A+IVOIRE	4	0	1	0	3	1	2	0	4	0	15	4 <sup>e</sup>
RTI1	3	4	2	4	4	4	2	3	0	4	30	1 <sup>er</sup>
LIFE TV	0	3	3	2	1	2	3	4	3	0	21	2 <sup>e</sup>
NCI	2	0	4	3	2	1	4	3	0	0	19	3 <sup>e</sup>

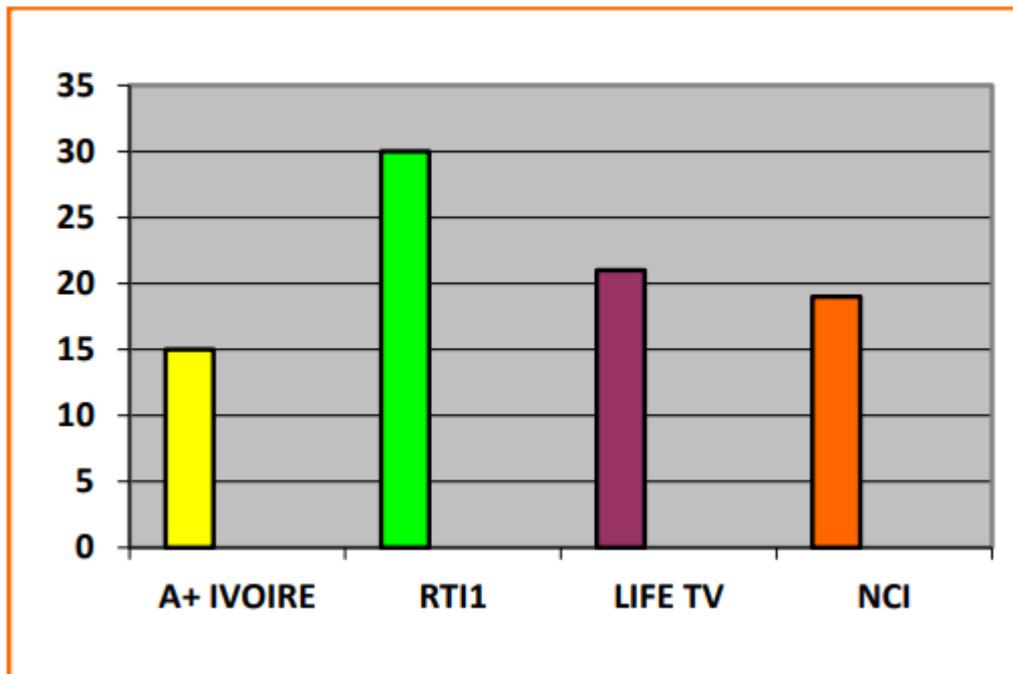
Source : IBITOWA, septembre 2023

Ce tableau résume à lui-seul toute l’étude sur la stratégie de programmation de la RTI1 face à ses concurrentes, et permet d’en tirer des commentaires conséquents. Il a été construit selon le modèle suivant : la première chaîne dans chaque catégorie en termes de temps de diffusion en direct par semaine obtient 4 points, la seconde 3, la troisième 2 et la dernière 1. Mais quand la chaîne ne propose aucun programme dans la catégorie, son score est de 0. Ainsi, la RTI1 est la

chaîne de télévision qui a l'offre de programmes la plus complète et variée, suivie de LIFE TV, NCI et A+ IVOIRE.

Ce constat est matérialisé par le graphique 13 ci-dessous qui montre bien comment la RTI1 (barre en vert) surclasse nettement les autres chaînes nationales et maintient son rang de leader hérité de la période de monopole de l'espace audiovisuel ivoirien par les médias d'État. Cette performance peut s'expliquer par le fait qu'elle dispose de plus de moyens de production tirés de diverses sources : appui budgétaire du gouvernement ivoirien, redevance payée par les contribuables ivoiriens sur leurs factures d'électricité, manne publicitaire de nombreuses entreprises publiques et privées.

**Graphique 13 :** Histogramme des programmes cumulés diffusés sur chaque chaîne



Source : IBITOWA, septembre 2023

Néanmoins, une observation approfondie du tableau 9 (page 23) inspire des constats intéressants. Dans des catégories supposées attirer des publics captifs (Sports, Musique-Divertissements, Société, Débat), cibles privilégiées des annonceurs, la chaîne de service public n'est pas en première position, là où les autres sont en tête. Cela peut se justifier par le fait que ce média, qui bénéficie de la subvention de l'État, n'a pas la même pression financière que les autres. En effet, dépendant de leur mode de financement, les chaînes de télévision élaborent en contrepartie une proposition de valeur correspondant à leur offre de programmes, à leur fil

d'antenne (Le Champion, 2018). Ce faisant, la RTI1 continue de s'inscrire dans le modèle *broadcasting* (...) dans un espace national animé par une concurrence modérée et régulée selon un mode vertical par les pouvoirs publics (Le Champion, 2019, Op. cit).

En réalité, cette hégémonie de la RTI1 sur les autres chaînes est conforme à l'aspect du marché audiovisuel international qui est passé d'une configuration monopolistique à une configuration oligopolistique d'un genre très particulier (...) où cohabitent des offreurs « plus gros » qui contrôlent la majorité du marché, avec une myriade d'offeurs de plus petite taille qui se situent à la périphérie dudit marché, ou dans sa «frange», et qui s'en répartissent le reliquat (Bassoni & Joux, 2014).

#### **4. Discussion : pour un modèle économique viable au-delà des principes**

Cette étude sur l'offre éditoriale de la première chaîne de la télévision ivoirienne de service public, fondée en 1963, nous montre que, malgré la concurrence que lui mènent les nouvelles chaînes privées nationales de télévision, la RTI1 fait mieux que de se défendre. Elle se positionne en tête dans la plupart des catégories et propose le plus fort taux horaire d'émissions en direct tout en maintenant son leadership dans la plupart des programmes : 1<sup>ère</sup> en Jeunesse-enfant, Informations-Actualités, Cinéma-téléfilms, Documentaire-Magazine, Santé ; 2<sup>e</sup> en Sports et en Débat et 3<sup>e</sup> en Musique-divertissement ainsi qu'en Société-Religion-Culture.

Les faiblesses de la RTI1 ne sont pour autant pas négligeables si l'on en juge par l'utilité des catégories dans lesquelles elle est à la traîne : Débat et Société-Religion-Culture avec respectivement 85 et 275 minutes d'émissions en direct par semaine. Là où ses concurrentes sont à 605 (LIFE TV) et 635/631 (NCI/LIFE TV) minutes pour chacune des thématiques dans l'ordre de citation. Cela paraît peu pour une chaîne de service public dont la vocation première est de promouvoir l'éducation et la conscientisation des masses populaires sur des sujets d'intérêt social, culturel et politique. Il importe de noter, à ce propos, que la télévision, par la puissance des images qu'elle véhicule, est dotée d'une force de pénétration et de persuasion qui peut être mise au service de la liberté d'expressions et concourir par la même occasion à la construction de la démocratie (Cagé 2016 : 123). Mieux, au regard de la subvention de l'Etat dont bénéficie la RTI1, et en raison de son statut de média de service public, ses obligations

vis-à-vis des citoyens apparaissent plus importantes, comparativement aux télévisions privées qui n'ont, en principe, de compte à rendre qu'à leurs actionnaires.

Mais à l'observation, dans les jeunes démocraties africaines, certains États sont encore frileux et hésitent à ouvrir largement les antennes des médias de service public à tous les courants d'opinions. Il apparaît globalement qu'après une période d'ouverture réelle au pluralisme des opinions et aux préoccupations des citoyens, les médias publics ont été progressivement reconsidérés par les pouvoirs politiques. Les réformes ont servi, en réalité, à donner une façade démocratique à des entreprises de presse dont les choix éditoriaux sont toujours dominés par les préoccupations gouvernementales (Tozzo, 2005).

Cela pourrait sans doute expliquer le faible taux horaire que la RTI1 consacre aux émissions relatives aux débats et aux questions de société, espaces privilégiés, s'il en était besoin, de questionnement de la gouvernance de nos pays.

Néanmoins, au-delà de ces questions de principe et du jeu de concurrence auquel se livrent les chaînes de télévision nationale ivoirienne, le véritable enjeu pourrait résider dans la viabilité du modèle économique que chaque média, qu'il soit de service public ou privé, devrait proposer. Car une télévision sans moyen financier conséquent est comparable à une locomotive sans carburant. Pour la RTI1 comme pour les nouvelles chaînes nationales, la question des ressources financières est cruciale et vitale. La première est largement tributaire de la subvention de l'État tandis que les autres soupirent après une manne publicitaire de plus en plus rare. « Notre vocation de service public nous fait bénéficier du concours financier de l'État » (Mieu, 2013) a reconnu Ahmadou Bakayoko, ancien directeur général de la RTI.

De même, au lendemain de l'ouverture des nouvelles chaînes, la question du partage de la redevance attribuée par l'État à la RTI a vite été au centre des débats. À en croire les opérateurs, c'est la somme de 10 à 12 milliards de FCFA dont bénéficierait le média d'État et de service public. Certains souhaitent que cette manne soit partagée de manière équitable quand d'autres n'en demandent que la moitié (Ibitowa, 2021).

« La redevance télé doit être partagée entre tous les opérateurs du secteur, pas seulement à la RTI dans un souci d'équité », a martelé Fabrice Sawegnon, patron de LIFE TV. Il affirme que,

s'il y a un partage équitable du marché publicitaire, les opérateurs pourraient réaliser par chance 1 milliard de chiffres d'affaires. Il a aussi proposé des allègements ou exonérations ou toutes formes de soutien à octroyer par l'État (Kautcha, 2021).

Ces réflexions soulignent bien la nécessité pour les chaînes de télévision d'adopter un modèle d'affaires efficient à même de favoriser la réalisation de programmes de qualité au profit des téléspectateurs, dans un marché de plus en plus compétitif sur fond d'une concurrence féroce que leur mènent par ailleurs sur Internet les nouveaux médias aux contenus diversifiés, variés et flexibles. Le manque d'esprit de créativité et d'innovation pourrait conduire, à terme, ces médias au même état de léthargie que connaît aujourd'hui la presse ivoirienne, exsangue et en pleine agonie, comme l'a souligné Coulibaly Jean-Claude, président de l'Union nationale des journalistes de Côte d'Ivoire lors de la soirée des Ebony, cérémonie de distinction des meilleurs journalistes, à Yamoussoukro, le 18 janvier 2020.

“La presse ivoirienne est dans un état comateux. La rude concurrence des nouveaux médias, notamment le numérique a créé un environnement étouffant et de précarité intenable qui ont pour conséquences directes, la baisse drastique des ventes des journaux et le tarissement des recettes publicitaires (...).”Le chemin de Golgotha est parsemé de titres qui, à peine nés, ont aussitôt rendu l'âme. Ceux qui ont survécu vivent aujourd'hui dans la hantise du glas annonciateur du passage de la grande faucheuse. (...). Notre profession est en danger. Nous sommes devenus tous, autant que nous sommes, des chômeurs en sursis. Il nous faut impérativement sortir des sentiers battus. Repenser de nouveaux modèles économiques en adéquation avec les défis nouveaux et l'environnement en mutation croissante de l'écosystème de l'information”.

C'est aussi à juste titre que “dans un contexte d'incertitude et face à un environnement devenant de plus en plus compétitif, hostile et exigeant, la PME doit faire face à un nombre de difficultés qui demeurent toujours en dépit des efforts entrepris (...). Le niveau de capitalisation joue alors (...) un rôle dans la survie et la croissance des entreprises “ (Benhaddouch, et al., 2023 : 294).

Face à ce besoin de mobilisation de ressources financières, des auteurs tels que Sonnac (2012) préconisent des pistes de réflexions intéressantes en vue d'anticiper une crise des médias audiovisuels, à l'image de celle que traverse la presse aujourd'hui. En fait, Sonnac propose la démultiplication des vecteurs de diffusion.

La démultiplication des vecteurs de diffusion de la télévision renforce l'attrait de la télévision et l'audience globale des programmes, favorise l'émergence de nouvelles

chaînes et génère de nouveaux comportements de consommation de télévision, notamment délinéarisés. En transformant leur modèle économique, on retrouve le mécanisme des marchés bifaces, à savoir les externalités générées par les effets de réseaux indirects liées au financement publicitaire. Les conséquences sont de deux ordres, d'une part, la nature de la concurrence que se livrent les entreprises entre elles, et d'autre part, la qualité des contenus offerts.

En tout état de cause, la nécessité d'un modèle économique novateur et innovant s'impose à tous les acteurs des chaînes nationales de télévision ivoirienne. C'est à ce prix qu'elles survivront.

### **Conclusion**

L'avènement de nouvelles chaînes de télévision ivoirienne depuis 2019 a servi de prétexte à cette étude pour comprendre comment la Radiotélévision Ivoirienne (RTI1), qui a régné sans partage plus d'un demi-siècle (1960-2018) sur le microcosme audiovisuel en Côte d'Ivoire, se comporte face à ses nouveaux challengers. Les grilles de programmes de chaque média a été l'instrument de mesure de cet exercice.

En fin de compte, les résultats ont montré que le média de service public parvient à tirer son épingle du jeu en offrant aux téléspectateurs ivoiriens le plus grand nombre de programmes ainsi que le plus fort taux horaire d'émissions en direct. Néanmoins, cette performance semble occulter des lacunes non moins importantes pour une télévision dont la vocation première est d'éduquer, d'informer et de former. En réalité, dans la panoplie de programmes que propose la RTI1, les émissions de débat et celles consacrées aux sujets de société sont insuffisantes, là où les chaînes concurrentes telles que LIFE TV et NCI offrent une panoplie d'espaces d'échanges relatifs à ces thématiques.

Cette posture de la RTI1 n'est apparemment pas innocente, elle voile les manœuvres souterraines de caporalisation constante des médias d'État par les tenants du pouvoir (Tozzo, Op. cit.). Une hypothèse qui mériterait d'être vérifiée dans le cadre d'une étude approfondie sur l'attitude de cette chaîne de service public face à la problématique du pluralisme et de son accessibilité aux différentes forces vives de la nation. Il serait intéressant de savoir si la RTI1 ouvre suffisamment ses antennes à d'autres courants d'opinions autres que celles proches des pouvoirs publics.

De même, force est de reconnaître que la gestion des médias, dans un écosystème de plus en plus concurrentiel et compétitif, requiert aujourd’hui de la part des dirigeants de ces structures des qualités managériales indispensables à la mobilisation de ressources (financières, humaines, matérielles, techniques) nécessaires à l’essor de leurs entreprises. C’est sans doute à ce défi que sont appelés les responsables des chaînes de télévisions nationales ivoiriennes s’ils ne veulent pas voir ces dernières sombrer tôt ou tard dans la léthargie, comme c’est le cas de la presse ivoirienne.

### **Bibliographie et webographie indicatives**

- Baromètre des médias en Afrique Côte d’Ivoire, 2009 (2009). Consulté le 07 septembre 2023 sur <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/africa-media/07371.pdf>.
- Bassoni, M. & Joux, A. (2014). Du monopole à l’oligopole à frange concurrentielle : les marchés de la radio et de la télévision. *Introduction à l’économie des médias*, 37-59. Paris: Armand Colin.
- Benhaddouch. M. et al. (2023) « Les PME : Levier de Croissance dans une Économie en développement », *Revue Internationale du chercheur* « Volume 4: Numéro 2 » pp :283-308.
- Cagé, J. (2016). Regards croisés sur l’économie. *Médias et Démocratie*. 18, 123-133. Consulté le 15 juin 2023 sur <https://doi.org/10.3917/rce.018.0123>.
- Charron, J. (2009). Médias et sources : Les limites du modèle de l’agenda-setting. In Mercier, A. (Ed.), *Le journalisme*. CNRS Éditions. doi :10.4000/books.editions-cnrs.13917.
- Coulibaly, J-C. (2020). Président de l’UNJCI. Discours lors de la soirée des Ebony. Yamoussoukro. Consulté le 07 septembre 2023 sur [https://www.facebook.com/journalistescotedivoire/posts/3437310616296233/?locale2=hi\\_IN&paipv=0&eav=AfZyIN5UDIEJnw5VExo-sUNDJTeMB4mFY9qrLnZHXvqHT56wkJgdNxT1r9dOcGGjrgw&\\_rdr](https://www.facebook.com/journalistescotedivoire/posts/3437310616296233/?locale2=hi_IN&paipv=0&eav=AfZyIN5UDIEJnw5VExo-sUNDJTeMB4mFY9qrLnZHXvqHT56wkJgdNxT1r9dOcGGjrgw&_rdr).
- HACA (2020). Rapport annuel d’activités
- HACA (2021). Rapport annuel d’activités
- HACA (2022). Rapport annuel d’activités
- HACA (2023). Répertoire des opérateurs télé. Consulté le 13/06/2023 sur <http://haca.ci/annuaire/repertoire-des-operateurs-tele>.
- Ibitowa, P. (2021). *Professionnalisation et essor des médias ivoiriens : analyse-diagnostic et préconisation*. [Thèse unique de doctorat en Communication non publiée]. Université Alassane Ouattara, Bouaké.
- Ibitowa. P. (2022) « Espace public ivoirien et perte du monopole de l’information : réalités, enjeux et tentatives de contrôle du cyberspace médiatique par l’État. », *Revue Internationale du chercheur* « Volume 3 : Numéro 4 » pp : 539 – 562. Digital Object Identifier : <https://doi.org/10.5281/zenodo.7493118>.
- Kautcha, D. (2021). Côte d’Ivoire : table ronde sur la viabilité économique des opérateurs de la TNT, le marché publicitaire et le partage de la redevance de la RTI sur fond de débats. *Koaci.com*. Consulté le 07 septembre 2023 sur <https://www.koaci.com/article/2021/06/25/cote-divoire/societe/cote-divoire-table>

- ronde-sur-la-viabilite-economique-des-operateurs-de-la-tnt-le-marche-publicitaire-et-le-partage-de-la-redevance-de-la-rti-sur-fond-de-debats\_152026.html.
- Kohn, L. & Christiaens, W. (2014). Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances. *Reflets et perspectives de la vie économique*, LIII, 67-82. Consulté le 09 septembre 2023 sur <https://doi.org/10.3917/rpve.534.0067>
- Le Baromètre des Médias Africains, Côte d'Ivoire 2009 (2009). Consulté le 07/septembre 2023 sur <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/africa-media/07371.pdf>.
- Le Champion, R. (2018). La programmation : cœur de métier de la télévision. Rémy Le Champion éd., *La télévision*, 57-73. Paris: La Découverte.
- Le Champion, R. (2019). La télévision entre deux paradigmes. *Télévision*, 10, 33-51. <https://doi.org/10.3917/telev.010.0033>
- Mieu, B. (2013). La RTI peut-elle résister à l'ouverture du secteur audiovisuel ? *Jeune Afrique*. Consulté le 07/09/2023 sur <https://www.jeuneafrique.com/13887/economie-entreprises/la-rti-peut-elle-r-sister-l-ouverture-du-secteur-audiovisuel/>.
- Mucchielli, A. (2009). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*. Paris : Armand Colin.
- N'guessan, K. (2015). Une réflexion récente en Côte d'Ivoire sur le multipartisme et l'ethnicisation de la vie politique : faut-il regretter le parti unique ? Dans Salvaing, B. (dir.). *Pouvoirs anciens, pouvoirs modernes de l'Afrique d'aujourd'hui*. (pp. 169-194). Nouvelle édition [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2015. Consulté le 07 septembre 2023 sur <https://doi.org/10.4000/books.pur.62326>. Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pur/62326>>.
- Reporters sans Frontières. Côte d'Ivoire. *rsf.org/fr*. Consulté le 25 septembre 2023 sur <https://rsf.org/fr/pays-c%C3%B4te-divoire>.
- Sangaré, I. Y. (2017). La télévision ivoirienne (RTI) de 1963 à 2011. Média de développement ou instrument du pouvoir ? Paris : L'Harmattan.
- Sanou, A. (2016). Libéralisation de l'espace audiovisuel : les appels d'offres lancés le 30 mai prochain. *Linfordrome.com*. Consulté le 09 septembre 2023 sur <https://www.linfordrome.com/economie/26988-liberalisation-de-l-espace-audiovisuel-les-appels-d-offres-lances-le-30-mai-prochain>
- Sonnac, N. (2012). « Médias audiovisuels et concurrence. Le cas de la télévision payante », *Revue d'économie industrielle* [En ligne], 137 | 1er trimestre 2012, mis en ligne le 15 janvier 2014. Consulté le 08 septembre 2023 sur <http://journals.openedition.org/rei/5320> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rei.5320>.
- Tozzo, É. (2005). La réforme des médias publics en Afrique de l'Ouest : Servir le gouvernement ou le citoyen ?. *Politique africaine*, 97, 99-115. Consulté le 12 septembre 2023 sur <https://doi.org/10.3917/polaf.097.0099>.
- www.gouv.ci (2013). Cinquantenaire de la RTI : le premier ministre invite à davantage d'innovation. Consulté le 09 septembre 2023 sur [https://www.gouv.ci/\\_actualite-article.php?recordID=4137](https://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=4137).